

# Commune de CHAZEY-BONS

## CONSEIL MUNICIPAL du 17 juillet 2009

### Procès-verbal

Présents : Monsieur Didier BONNARD, Maire

Mme Colette BLANCHARD, Mrs André MASLANKIEWICZ et Emile PERRAUD, Adjoint.

Melle Christine COCHET, Mme Marie-Françoise PASCAL, Mrs Michel BATTISTELLA, Pierre-Marie DUPORT, Bruno FORT, Fabrice GALLET et Laurent JOLY, Conseillers Municipaux.

Absents : Mmes Valérie CARPIN - Mrs Alain BOUVET - Eric CURTET – Pierre-Marie DUPORT (en début de séance) et Roland MOISSET.

Pouvoirs : Mme Valérie CARPIN à Mme Marie-Françoise PASCAL - Mr Roland MOISSET à Mr Bruno FORT - Mr Alain BOUVET à Mr André MASLANKIEWICZ –

Secrétaire de séance : Fabrice GALLET

Rédacteur du procès-verbal : Marie-Christine VAUDAY-PITRAT

### Ordre du jour :

#### ➤ Débat sur l'eau

#### ➤ Informations :

- surenchère et préemption terrains Comptoir du Bâtiment,
- point sur recherche de pollution dans assainissement ZA de Penaye,
- sélection proposition de columbarium,
- lancement de la maîtrise d'œuvre pour assainissement Cressieu,
- compte rendu conseil communautaire,
- lotissement Rothonod,
- future intervention du CREN,
- mise en œuvre du RSA par le Conseil Général de l'Ain

#### ➤ Questions diverses

Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

Rappel des éléments de la séance précédente relative à la vente aux enchères des propriétés du Comptoir du Bâtiment.

#### ➤ Débat sur l'eau

Arrivée de Mr Pierre-Marie DUPORT

Rapporteur Madame Colette BLANCHARD.

Présentation du rapport d'exploitation 2008 de la SOGEDO, société fermière de la commune pour le service de l'eau.

Ce rapport fait apparaître les volumes consommés, les volumes vendus à la Commune de Cuzieu mais aussi la consommation due à des fuites sur le réseau en raison notamment de sa vétusté.

Monsieur le Maire rappelle que l'ensemble du réseau a fait l'objet d'une étude et d'un schéma directeur qui est progressivement mis en œuvre. La 1<sup>ère</sup> tranche concernera le changement de la conduite de Cressieu dès 2010.

Adopté à l'unanimité. Toutefois, le Conseil Municipal demande à Monsieur le Maire d'organiser une rencontre avec le responsable de l'agence SOGEDO de Virignin.

## ✓ Informations

- Recherche de l'origine de la contamination des boues de la station d'épuration :

Rapporteur Mme Colette BLANCHARD.

Par suite de la mise en demeure de la commune par Monsieur le Préfet de l'Ain de procéder à des investigations sur le réseau de collecte des eaux usées, et en particulier des eaux usées non domestiques, en vue de déterminer l'origine de la pollution des boues par des éléments traces métalliques (Nickel, Chrome et Cadmium), la société AGER CONSEIL a été mandaté pour effectuer des prélèvements sur la zone artisanale de Penaye.

Les résultats ont été présentés aux entreprises concernées par des taux élevés de rejets.

Une étude approfondie du rapport d'analyse est en cours avec les services de la Police de l'Eau afin de préconiser les mesures à prendre pour éviter cette pollution.

Certains élus suggèrent d'élargir le contrôle au ruisseau des Pus dans la ZA de Penaye qui passe à proximité du puits de captage.

Par ailleurs, par sécurité, il est proposé d'étudier l'instauration d'un droit de préemption sur les parcelles situées dans le périmètre rapproché du puits de captage.

- Réalisation d'un colombarium :

Rapporteur Mme Colette BLANCHARD.

Mme BLANCHARD rappelle que trois entreprises ont été consultées pour l'installation d'un colombarium au cimetière de « BONS » :

- Mr Rémy DE LORENZI
- Mrs David et Yannick SEGUIER
- Société GRANIMONT

Mme BLANCHARD indique que la commission des travaux a étudié les trois propositions et retenu la société GRANIMONT. Le montant total HT des travaux s'élève à 4 837 €.

Le conseil municipal accepte cette proposition.

Il est précisé que les deux autres cimetières communaux feront l'objet de la même étude avec une priorité pour le cimetière de Cressieu en raison du peu de places disponibles.

- Assainissement Cressieu :

Rapporteur Mr Didier BONNARD.

Une rencontre avec les représentants de la société IRH, à qui la maîtrise d'œuvre a été confiée à l'issue d'un appel d'offre auprès de 4 sociétés sélectionnées parmi 15 candidatures, s'est tenue en mairie le jeudi 16 juillet. Deux solutions sont actuellement à l'étude :

- Ramener les effluents de Cressieu vers la station d'épuration de l'Abbaye – L'étude va être faite mais il semble d'ores et déjà que ce soit la solution la plus coûteuse.
- Traiter les eaux usées sur place par un système de filtre planté de roseaux comme cela existe à Rothod et qui donne toute satisfaction.

Les résultats de l'étude seront connus mi septembre.

Un relevé topographique est nécessaire. Les propriétaires des parcelles concernées par ce projet seront contactés par le Maire.

- Lotissement SARL PRIMMO à Rothod :

Rapporteur Mr Didier BONNARD.

Une nouvelle version du projet a été présentée au Maire et étudiée par la commission d'urbanisme.

Les préconisations de l'architecte conseil du CAUE semblent avoir été rigoureusement respectées.

Le projet sera présenté, avant son dépôt officiel en mairie pour instruction, à l'Association « Les Amis de Rothod » en présence de Mr Marc DUMAS le vendredi 31 juillet.

- Intervention du CREN :

Rapporteur Mr Fabrice GALLET.

Proposition de réalisation d'un plan de gestion des espaces naturels : coût estimé de l'ordre de 10 000 à 15 000 €.

Le Maire propose qu'une réflexion soit menée au sein du conseil municipal sur la stratégie foncière de la commune.

Fabrice Gallet répond que ce plan de gestion s'inscrit totalement dans cette démarche.

Il est convenu de proposer à l'interlocutrice du CREN d'intervenir à la prochaine séance du conseil municipal pour exposer le projet.

- Mise en œuvre du RSA : informations par Mr Didier BONNARD.

C'est une compétence du CCAS qui devra délibérer à la rentrée pour se prononcer sur l'instruction et le suivi des dossiers. Dans l'immédiat, si des personnes se présentaient en mairie, elles seraient orientées directement vers la plate-forme téléphonique dédiée à ce service au sein du Conseil Général.

- Compte-rendu de la séance du dernier conseil communautaire par Mr le Maire.

✓ **Questions diverses :**

- Michel BATTISTELLA : réclamations sur le mauvais entretien du cimetière de Cressieu

- Bruno FORT :

- absence de panneaux de signalisation dans le virage de cressieu sur la Départementale qui mène à Ceyzérieu.
- trous à boucher en bas de la route de Montchoisi et dans Cressieu.
- bruits de voisinage : il faudrait rappeler la réglementation notamment pour l'utilisation des tondeuses à gazon.

• Fabrice GALLET voudrait avoir un bilan de la réunion avec les services de l'état au sujet du déboisement effectué par l'entreprise PERRIMBERT au lieu dit « En terrieu » sur la commune de Cuzieu. Le Maire précise que la commune de Chazey-Bons n'a pas été informée du compte rendu de cette réunion. Michel BATTISTELLA indique que le nettoyage du ruisseau et l'évacuation des bois ont été faits.

**L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.**

**Le présent procès-verbal est établi, conformément à l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales portant compte-rendu de la séance extraordinaire du Conseil Municipal du 17 juillet 2009.**

**Chazey-Bons, le 21 juillet 2009**

**Le secrétaire de séance :**  
**Fabrice GALLET**

**Le Maire,**  
**Didier BONNARD**